



Monsieur le Maire de BOUVRON
12 place Louis GUIHOT
44130 BOUVRON

Objet : Proposition à la municipalité de Bouvron : le lancement d'une souscription pour édifier une stèle en mémoire de l'Abbé Corbillé et des dames Guitton.

Monsieur le Maire,

Nous venons de prendre connaissance de votre projet de réhabilitation de la place de l'Abbé Corbillé, lequel fut fusillé contre le mur de l'église de Bouvron le 24 avril 1794 pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé.

Il ne s'agit donc pas de débaptiser, comme nous l'avions cru un moment, mais de reléguer l'Abbé Corbillé sur un bout de la grande place et à l'opposé de l'église où il trouva la mort.

La place devrait prendre le nom de l'une des trois femmes évoquées par le sondage que vous venez de lancer sur le net.

Peut-être avez-vous tenu compte de nos protestations dans la presse à l'idée de la disparition de l'appellation « Abbé Corbillé », et dans ce cas nous vous en remercions, mais qu'il nous soit permis de dire que notre mémoire n'y trouve pas son compte.

Car c'est notre mémoire bouvonnaise, bretonne et encore celle du totalitarisme qui se retrouve reléguée sur un bout de place.

Pour cette raison et pour que notre mémoire ne souffre pas de cette relégation, les trois associations Koun Breizh - reconnue d'intérêt général- Tudgentil Breizh et l'Association Bretonne vous proposent de lancer une souscription publique, en lien avec votre municipalité, pour édifier une stèle en mémoire de l'Abbé Corbillé, et des deux dames Guitton : Perrine COUERON veuve GUITTON et Marie sa fille qui finirent leur existence dans la Loire pour l'avoir hébergé.

Koun Breizh - Bertaign Tenant – Mémoire de Bretagne

Association à but non lucratif de droit français par la loi du 1^{er} juillet 1901 – n° W563014064

Ti ar Vro Gwened, 3 rue de la Loi _ 56000 Vannes

www.memoire-de-bretagne.bzh

06 68 56 67 69

presse@memoire-de-bretagne.bzh

Cette stèle trouverait sa place idéalement contre le mur de l'église à l'endroit précis où l'abbé fut fusillé, entouré des deux dames Guitton du bas-Bezou, à qui il fut infligé ce supplice.

Nous pensons qu'il est temps de réhabiliter la mémoire des deux dames Guitton dont les autorités publiques ont fait si peu de cas jusqu'à aujourd'hui, ce qui nous paraît renontrre votre préoccupation de féminisation des noms de lieux.

La mémoire de ces deux bouvronnaises exécutées par un pouvoir devenu totalitaire serait de nature à faire réfléchir les jeunes générations sur les drames du totalitarisme, à l'heure où la montée des extrêmes fait peser une lourde hypothèque sur notre avenir.

L'histoire locale offre suffisamment de personnalités féminines à honorer pour qu'il soit besoin de puiser des noms sur les listes fournies par les services de l'Etat, au risque de faire de Bouvron une commune impersonnelle, comme partout ailleurs en France.

La Bretagne est une vieille terre de résistance au totalitarisme. Nous devons conserver cette mémoire.

C'est donc avec confiance que nous sollicitons votre accord pour la souscription et l'installation de cette stèle qui ne devrait pas peser sur les comptes publics.

Nous nous tenons à votre disposition pour évoquer tout cela de vive voix.

Je vous prie de croire, Monsieur le maire, en l'assurance de notre meilleure considération.

Président de l'Association Bretonne
Benoit DE BERGEVIN

Président de Tudgentil Breizh
Jakez DE POULPIQUET

Président de Koun Breizh
Yvon OLLIVIER